

Bellevue - Casiers connectés

Tout est parti d'un mél de Gérome Boigillot du 08/11/2024 déplorant un nouveau vol de colis :

«Bonjour,

Nous faisons face régulièrement à des vols de colis (encore 1 hier). En effet à l'initiative de la gardienne, ceux-ci sont déposés par les livreurs dans un carton dans le couloir sans aucune surveillance.

Il y a deux ans environ, suite au vol d'un téléviseur on avait demandé à ce que les colis soient mis à l'abri dans la cave 7 qui est de plein pied juste en face la loge. Cela a duré un temps puis la gardienne a recommencé à les laisser dans le couloir. Elle envoie bien un sms pour prévenir les destinataires mais ceux qui sont à leur travail ne peuvent récupérer leur colis qu'en soirée. Toute la journée le colis est laissé sans surveillance dans le hall alors que des livreurs de toute sortes, ou des distributeurs de prospectus vont et viennent dans les halls.

A l'heure où les vols sont légions, il est inacceptable quand on paye une gardienne toute la journée que les colis soient laissés ainsi par terre à l'abandon dans un couloir.

Si vous jugez que cela fait bien partie de ses attributions courrier, nous vous demandons de bien vouloir exiger de la gardienne que les colis lui soient livrés en main propre pendant les heures de loge (dans le carton extérieur uniquement en son absence) et qu'elle les mette à l'abri dans la cave 7.

Les destinataires viendront alors sonner à la loge (pendant les horaires de loge) pour les récupérer.

Merci.

Bien cordialement
Jerome Boigillot »

Bien conscient que la gardienne ne peut raisonnablement est présente lors de tous les passages des livreurs, tout au long de la journée, j'ai envisagé une autre solution plus souple et sécuritaire : l'usage de **casiers connectés**, du genre de ceux que l'on voit fleurir dans les gares ou les grands magasins. Après une rapide recherche sur internet, on voit que ce marché est très représenté, sans que l'on ne puisse avoir un ordre de grandeur des prix pratiqués. Cette constatation dénote des prestations avec contrats, abonnements et autres dépendances, moyennant (grosses) finances...

Le 14/11/2024, j'ai envoyé aux membres du conseil syndical, une proposition en ce sens, mais en laissant entendre qu'une solution du genre auto-construction serait envisageable :

«Bonjour à tous,

Outre le problème des vols, il y a celui de l'accès aux colis livrés en notre absence, à des horaires parfois incompatible avec ceux de l'ouverture de la loge.

*J'avais déjà réfléchi à ce problème et envisagé un équipement en **casiers connectés** du genre de ceux d'Amazon, que l'on trouve de plus en plus dans les gares ou les supermarchés. Sur internet, on trouve de nombreux prestataires sur les sites desquels aucun chiffrage n'est jamais indiqué (il faut demander un devis par mél); je pense que ces équipements doivent coûter assez cher, et être inféodés à l'internetosphère des prestataires, avec abonnements lucratifs...*

Par exemple: <https://casiers-connectes.com/> ou <https://www.kasier.fr/>

Hors cet aspect financier, le lieu d'implantation de ce genre de casiers pourrait être:

*** sur le mur du bâtiment B, entre les deux escaliers :**



- avantages : position centrale, près de la loge
- inconvénients : exposé aux intempéries.

*** sur le mur du bâtiment C, sous les balcons :**



- avantages : protégé des intempéries
- inconvénients : position excentrée dans la résidence

Sur l'aspect financier, j'avais envisagé, pour le bâtiment C, la construction et la gestion internet par nous-mêmes. Les coûts en seraient maîtrisés:

- construction : en contreplaqué marine, peint ou verni, avec portes de différentes tailles équipées de gâches électriques standard (23€ chez Leroy Merlin);
- alimentation électrique : reprise sur le circuit parties communes (accessible via les fenestrons des caves);
- connexion à internet : module dS378 8 relais accessible par le WEB (<https://www.gotronic.fr/pj2-ds378-v3-01-1725.pdf>) Ce module devra être connecté à internet via une liaison Ethernet RJ45 sur la box d'un copropriétaire proche du système, avec dédommagement, bien sûr (on peut aller jusqu'à 90m en RJ45 cat5).
- pilotage : par site web dédié. Un espace pourra être loué, chez OVH par exemple (j'en loue personnellement un pour 56€ par an, sur lequel j'ai développé une dizaine de sites depuis 2017).

De par ma formation professionnelle en électricité, réseau et programmation Web, je peux suivre chacun de ces postes. J'ai déjà réalisé des pilotages domotiques distants du chauffage et de l'arrosage, pour notre maison en Champagne...

Si ce projet intéresse d'aucuns d'entre vous, on peut en discuter plus en détails. »

Pris au jeu par cette proposition, je me suis donné comme *challenge* de vérifier mes dires. Je dispose de tous les éléments nécessaires à cela :

- un espace WEB sur **OVH**, sur lequel je déploie mes propres sites (gestion de mes collections, de mes photos partagées, de ma résidence secondaire, etc...)
- une **box fibre** Orange gérant un réseau local : connexions des appareils par câbles RJ45 et en Wi-fi. Par le biais de règles **NAT** (*Network address translation*), certains appareils du réseau local peuvent être accessibles de l'« extérieur », depuis un smartphone, par exemple...

- un serveur WEB dans ce réseau local : c'est un pico-ordinateur **RaspBerry-Pi 4** sur lequel j'ai installé un serveur **Apache** et un espace Web interne. Tous mes sites Web sont développés en **PHP-objet**, avec un framework que j'ai entièrement développé dans ma période professionnelle dans l'Éducation Nationale (je maîtrise donc mes données quant aux cookies, publicités et autres programmes parasites des GAFAM) ;
- un module **dS3448** à 4 relais : je l'utilise pour commander à distance l'arrosage de nos plantations de balcon (j'utilise aussi un module **dS378** à 8 relais pour piloter à distance le chauffage de notre maison en Champagne) ;
- un environnement de développement Web/PHP : **Apache NetBeans** v13. Je l'utilise depuis 2013 dans ses précédentes version. Avec lui, j'ai développé plus de 28 sites dans l'Éducation Nationale, et 9 pour mes besoins personnels ;

Avec tous ces éléments à ma disposition, la faisabilité d'un tel projet de réalisation de nos propres casiers connectés devient envisageable...

Même si ma proposition n'a pas *soulevé les foules* (comme on dit), je vais décrire mon cheminement par le biais de fichiers PDF librement accessibles via l'URL :

http://garmich.fr/projet_bellevue_casiers/

Je compte construire un prototype comportant 3 casiers que j'installerai, si les copropriétaires du bâtiment C en sont d'accord, sous nos balcons, dans une zone protégée du ruissellement de la pluie. Nous avons déjà envisagé d'utiliser cet emplacement pour y installer des boîtes aux lettres plus grandes respectant les normes actuelles.

Pour l'anecdote, il y a quelques mois, j'avais rencontré un livreur de colis qui tentait d'en distribuer un à son destinataire, au bât. C, en lui téléphonant. Mais visiblement, ce dernier ne répondait pas. Je lui ai alors proposé de prendre le colis pour le redonner au destinataire ; je lui ai également demandé si de tels casiers connectés existaient, il s'en servirait : sa réponse a été un grand OUI, car c'est du temps de gagné pour lui, donc de l'argent...

■ Michel GARREAU